



CHALLENGE « DEFIS PING » AUVERGNE-RHONE-ALPES REGLEMENT

Afin de garder un lien avec ses clubs et ses licenciés en cette période de fermeture des clubs et d'arrêt des compétitions, la Ligue AURA de tennis de table a décidé de mettre en place un challenge « défis ping » sous forme de trick-shot, avec une dotation financière de 2 500 €.

Conditions de participation : Ce challenge gratuit, est ouvert à tous les clubs de la Ligue AURA, quel que soit leur niveau de pratique.

Déroulement : Pour valider sa participation, chaque club doit adresser ses vidéos par mail au secrétariat de la Ligue précisant le NOM DU CLUB -N°DE DE CLUB.

Attention : les vidéos peuvent intégrer des joueurs et joueurs mineurs, sous condition que le club ait bien l'autorisation parentale. Les joueurs et joueuses visibles dans la vidéo doivent être licenciés (promo ou trad) et il faudra joindre la liste de ces personnes avec leur numéro de licence.

Il est demandé de fournir entre 3 et 6 vidéos (maximum) par club d'une durée d'une minute au maximum

Ces vidéos devront avoir un lien avec le tennis de table. Elles pourront être sérieuses, drôles, originales, déguisées, en musique, et l'utilisation d'une raquette, d'une ou plusieurs balles et d'accessoires seront privilégiés.

Toutes les vidéos à caractère tendancieux seront disqualifiantes. Les commentaires ne seront pas autorisés.

Calendrier :

Les vidéos sont transmises jusqu'au 3 avril 2021 minuit,

Elles seront affichées sur Facebook par la Ligue le 5 avril à 18h

Les likeurs pourront voter jusqu'au 12 avril minuit.

Les résultats seront communiqués le 16 avril 2021.

Evaluation : Une note attribuée à 50% par un jury-Ligue et 50% par le nombre de like recueillis.

Le jury sélectionnera 3 vidéos par club sur le nombre envoyé à la Ligue (4,5 ou 6) pour lancer le vote des likeurs.

Départage : En cas d'égalité, c'est le club qui aura posté le plus de vidéos (dans la limite de 6) qui sera privilégié.

Composition du jury : Lydie Courault (vice-présidente développement), Jean Luc Guillot, Sylvain Ferrière, Annie Leroy, Philippe Ducrozet.

Dotation pour les clubs : 1er : 900 € ; 2ème : 500 € ; 3ème : 250 € ; 4^{ème} et 5ème : 175 € ; 6ème à 10ème : 100 € cette dotation sera délivrée en bons d'achats pour du matériel pongiste.

Remise des prix : elle se déroulera à la prochaine AG de la Ligue.